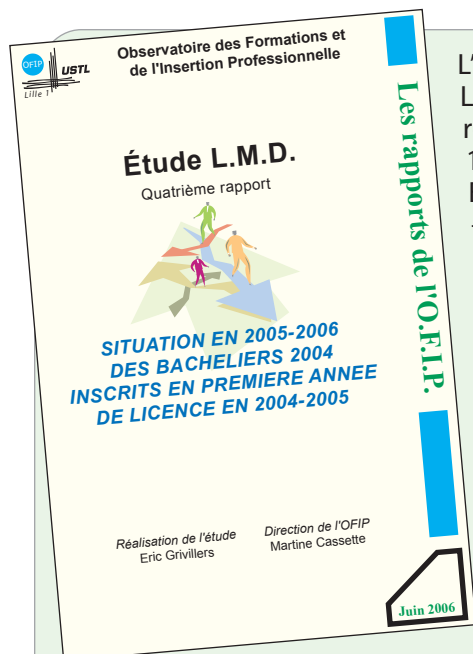


# Les poursuites d'études hors de l'USTL en 2005/2006 après une première année de licence en 2004/2005



L'enquête "LMD" auprès des étudiants inscrits en 1ère année de Licence en 2004-2005 et réinscrits hors de l'USTL en 2005/2006, relativise les taux d'échec qu'on exhibe toujours concernant la 1ère année d'enseignement supérieur universitaire.

Elle montre en effet :

- qu'en Terminale, un étudiant sur deux ne souhaitait pas intégrer la licence d'inscription 2004-2005 ;
- qu'un étudiant sur six n'a jamais suivi les cours du semestre 1 pour cause de réorientation précoce ;
- que si deux étudiants sur trois espèrent, à la rentrée, valider leur 1ère année de licence, le troisième prépare sa réorientation ;
- que l'année suivante, sept étudiants sur dix non réinscrits à l'USTL disent être inscrits dans la formation désirée l'année de Terminale, leur passage à l'université ayant permis de faire évoluer favorablement leur dossier pédagogique, ce qui explique les jugements relativement positifs portés sur cette expérience.

Le taux de perte d'étudiants en fin de 1ère année (30% environ) n'est donc pas totalement un taux d'échec, la réussite de la réorientation souhaitée pouvant en partie être mise au crédit de cette année et des expériences acquises.

## Bref sur l'étude

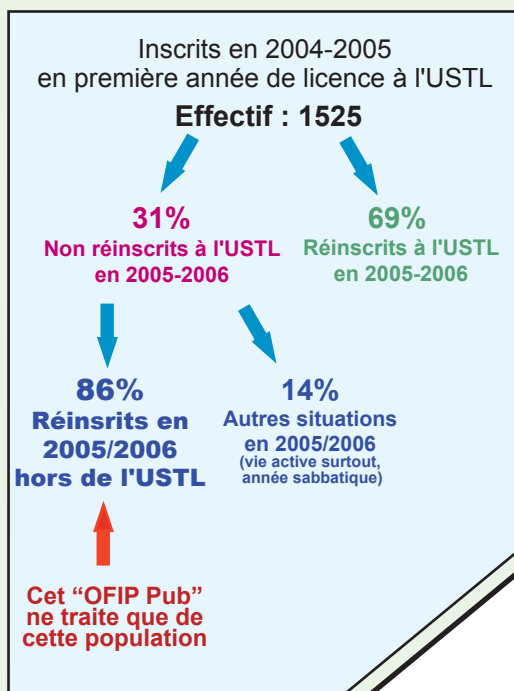
**Objet de l'étude "LMD"** : suivre les parcours de formation à et hors de l'USTL de la population étudiée pendant la durée théorique du parcours LMD, soit 8 ans.

**Population** : bacheliers 2004, âgés de moins de 22 ans en 2004, inscrits uniquement à l'USTL en première année de licence en 2004/2005 (1ère rentrée universitaire "LMD" à Lille 1).

**Origine des données** : fichier scolarité de l'USTL tant que les étudiants sont inscrits à l'USTL ; données d'enquête téléphonique quand les étudiants ne sont plus réinscrits à l'USTL.

**Fin d'interrogation** : ne plus être en études et déclarer ne pas vouloir reprendre des études à court terme (3 ans).

**Objet du document** : présenter les principaux résultats concernant les étudiants qui, en 2005/2006, poursuivent leurs études hors de l'USTL.



Cet "OFIP Pub" ne traite que de cette population

Accès aux 4 rapports de l'étude "LMD" : [www.univ-lille1.fr/ofip](http://www.univ-lille1.fr/ofip)

Réalisation de l'étude  
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP  
Martine Cassette

Les poursuites d'études  
hors de l'USTL en 2005/2006  
après une première année  
de licence en 2004/2005

N°34

Juillet 2006



Afin de faciliter la lecture, le terme “étudiants” (écrit entre guillemets pour rappeler le “racourci”), désigne dans ce document les étudiants qui étaient inscrits en première année de licence à l’USTL en 2004/2005 et qui ont poursuivi leurs études en 2005/2006 hors de l’USTL.



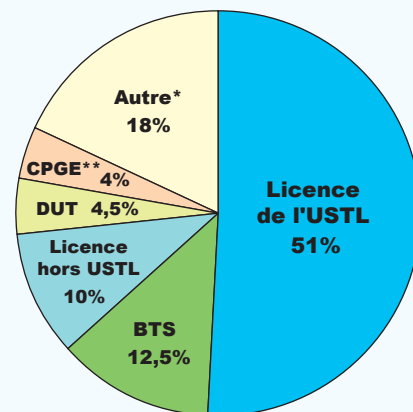
## Orientation souhaitée en Terminale

Pour la moitié des “étudiants”, l’inscription en première année de licence à l’USTL en 2004/2005 correspondait à ce qu’ils souhaitaient entreprendre après l’obtention du baccalauréat.

Parmi les “étudiants” pour lesquels l’inscription en Licence à l’USTL ne correspondait pas au souhait exprimé en Terminale, on constate que ce sont les filières professionnalisées qui étaient majoritairement souhaitées : BTS, DUT et écoles ou instituts professionnalisés (écoles d’infirmières, d’éducateurs spécialisés, de travailleurs sociaux surtout) regroupent 70% des projets autres que celui d’une licence à l’USTL.

Le taux de correspondance “souhait en Terminale/inscription en 2004/2005” est le plus fort parmi les étudiants qui étaient inscrits en licence ST-A en 2004/2005 (61%) et le plus faible parmi ceux qui étaient inscrits en licence ST-B et SHS (46%).

Inscription post-bac souhaitée en Terminale (année 2003/2004)



\* Essentiellement : écoles et instituts professionnalisés  
\*\* Classes préparatoires aux grandes écoles

## L'année universitaire 2004/2005

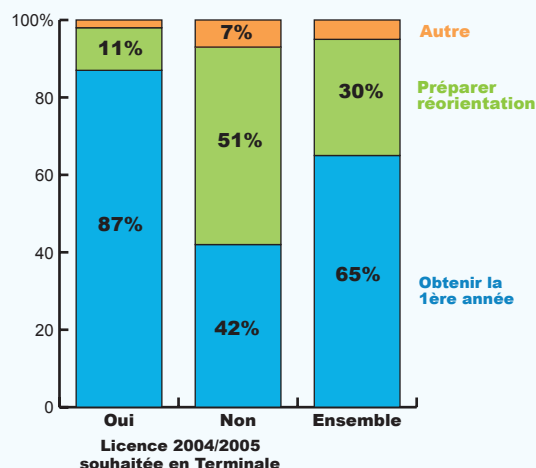
Si près des 2/3 des “étudiants” souhaitaient, à la rentrée universitaire 2004/2005, obtenir leur première année de licence, pour près d’un tiers des “étudiants” l’objectif principal était déjà de préparer leur réorientation.

Ces taux évoluent logiquement fortement selon le fait que l’inscription prise en licence à l’USTL était souhaitée, ou non, en Terminale : ainsi l’objectif principal était d’obtenir leur première année pour près de 90% des “étudiants” qui souhaitaient suivre une licence à l’USTL ; ce taux n’est que de 42% pour ceux qui ne souhaitaient pas s’inscrire en licence à l’USTL en 2004/2005.

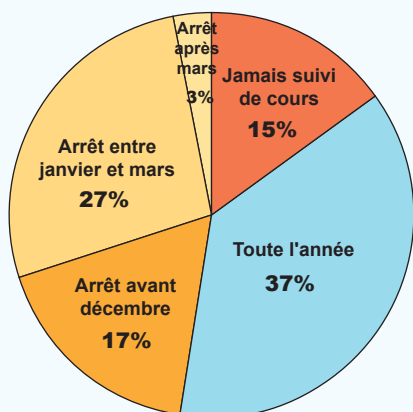
Seul un peu plus du tiers des “étudiants” ont suivi durant toute l’année les enseignements de la licence dans laquelle ils étaient inscrits à l’USTL en 2004/2005.

Parmi les “étudiants” qui ont un jour arrêté de suivre les cours, la très grande majorité a décidé d’abandonner le cursus engagé après les résultats du 1er semestre.

Objectif à la rentrée 2004/2005 selon l'orientation souhaitée en Terminale



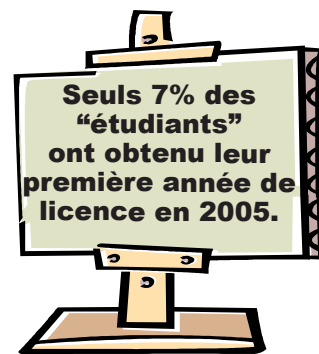
Assiduité en 1ère année de licence en 2004/2005



On constate que 15% des “étudiants” n’ont en fait jamais suivi les enseignements de la licence pour laquelle ils avaient pris une inscription à l’USTL en 2004/2005 (la quasi totalité des intéressés ayant pu s’inscrire dans une autre formation dès septembre 2004).

Le taux de présence aux examens de fin de 1er semestre est de 72% (il varie assez peu selon les licences 2004/2005 : de 69% parmi les “étudiants” des licences ST-A et ST-B à 79% pour ceux qui étaient inscrits en licence SHS).

Le taux de présence aux examens du 2nd semestre est sensiblement plus faible : 48% (ce taux varie selon les licences 2004/2005 : de 36% parmi les “étudiants” de licence SEG à 56% pour ceux qui étaient inscrits en licence SHS).



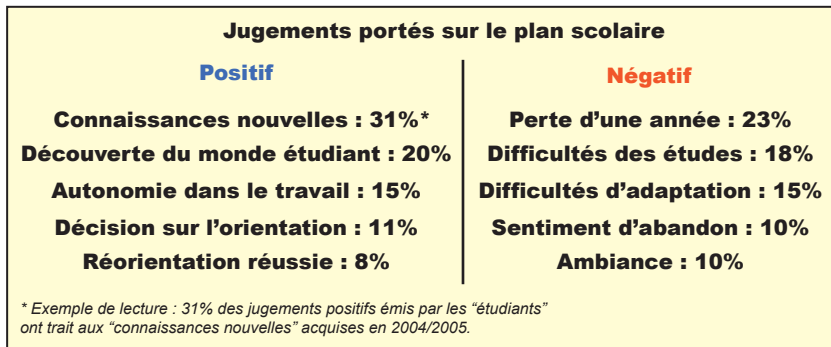
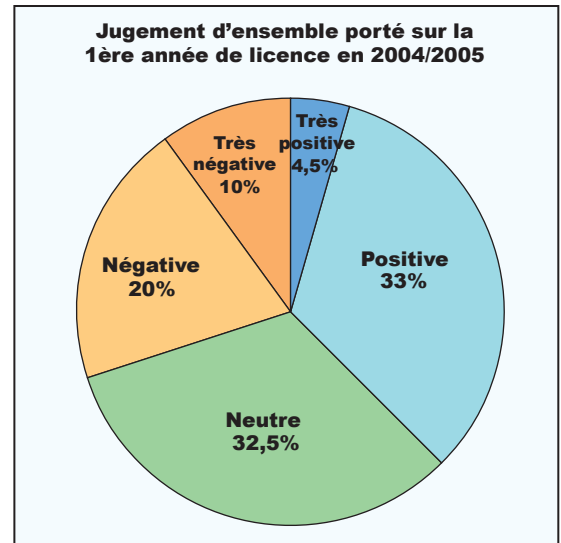
Les taux d’obtention de la première année de licence en 2005 sont très homogènes sauf pour les “étudiants” qui étaient inscrits en licence ST-B en 2004/2005 : 2% contre 9% pour les “étudiants” qui étaient inscrits en licences ST-A, SHS et SEG.

# Jugements portés sur l'année universitaire 2004/2005

Les jugements portés sur l'année universitaire 2004/2005 par les "étudiants" se répartissent presque dans les mêmes proportions : 30% jugent défavorablement ("négativement" ou "très négativement") cette année, 33% ont un avis mitigé et, bien qu'ils aient quitté l'USTL en 2005/2006 pour poursuivre leurs études dans un autre établissement, 38% des "étudiants" jugent favorablement ("positivement" ou "très positivement") leur année universitaire 2004/2005.

Si on détaille les jugements portés sur le plan scolaire, les "étudiants" qui émettent un avis positif sur leur année 2004/2005 apprécient avant tout d'avoir acquis des connaissances nouvelles dans leur spécialité d'études et d'avoir également gagné en autonomie en matière d'organisation du travail.

Ceux qui émettent un avis négatif déplorent "l'année perdue" du fait des difficultés rencontrées (contenu des enseignements et fonctionnement du système universitaire).



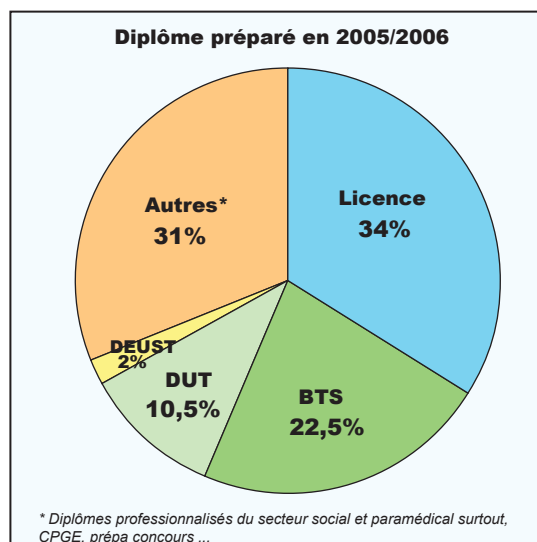
## L'année 2005/2006

**70% des "étudiants" qui ne souhaitent pas venir à l'USTL en 04/05 préparent en 05/06 le diplôme qu'ils voulaient intégrer après le bac.**

Si la majorité des "étudiants" sont engagés en 2005/2006 dans une formation professionnalisée (le plus souvent de courte durée), un tiers des "étudiants" se sont cependant réinscrits dans une licence.

Les "étudiants" qui étaient inscrits en licence ST-A en 2004/2005 se singularisent en étant ceux qui sont le plus souvent inscrits en DUT en 2005/2006 (17% d'entre eux). Ceux qui étaient inscrits en licence ST-B en 2004/2005 sont ceux qui sont le plus souvent inscrits en Licence en 2005/2006 (41% d'entre eux). Les "étudiants" qui étaient inscrits en licence SHS en 2004/2005 sont ceux qui sont le plus souvent inscrits dans un "autre" diplôme en 2005/2006 (38% surtout en école d'éducateur ou de travailleur social). Les "étudiants" qui étaient inscrits en licence SEG en 2004/2005 sont ceux qui sont le plus souvent inscrits en BTS en 2005/2006 (42% d'entre eux).

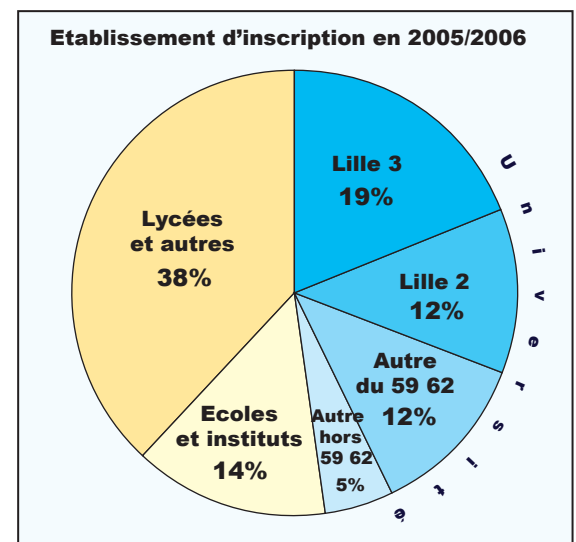
Les changements radicaux d'orientation, en terme de filière de formation, sont minoritaires : dans la plupart des cas les "étudiants" sont inscrits en 2005/2006 dans un diplôme d'une spécialité de formation voisine de celle suivie en 2004/2005 à l'USTL.



En matière d'établissement d'inscription, près de la moitié des "étudiants" sont inscrits dans une université.

Parmi celles-ci, les seules universités publiques lilloises regroupent près d'un tiers des "étudiants".

Globalement donc, on constate une forme de retour à un type de structure pédagogique proche de ce qui était connu et souhaité au lycée.



## Évolution du projet étudiantin

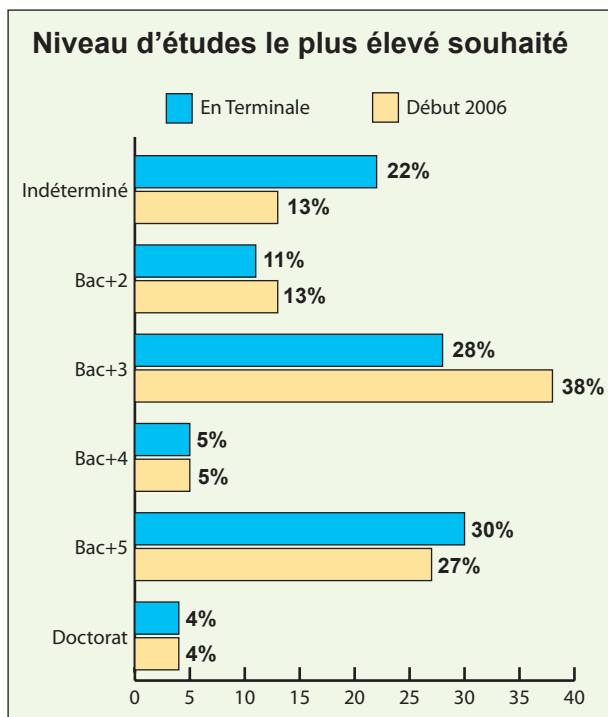
37% des "étudiants" qui envisageaient de poursuivre leurs études jusqu'à un certain niveau ont changé de projet entre la Terminale et début 2006.

Entre l'année de Terminale (2003/2004) et l'enquête (début 2006), on constate surtout deux évolutions en matière de niveau d'études le plus élevé que les "étudiants" souhaitent atteindre :

- le taux "d'étudiants" qui n'ont pas de projet d'études en terme de niveau diminue fortement en 18 mois environ : il perd en effet 9 points passant de 22% à 13%.

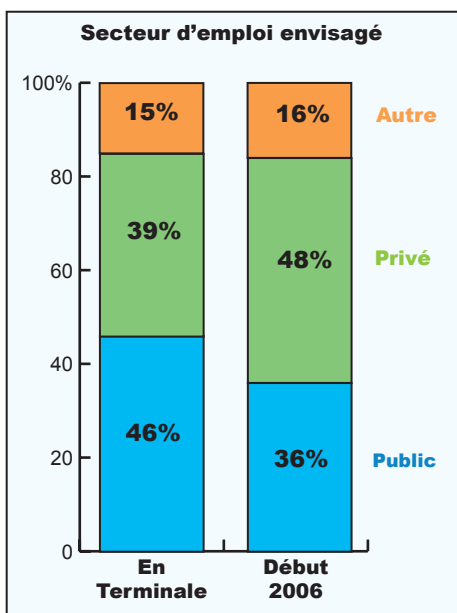
- Le niveau "L" (Licence) profite de l'évolution en gagnant 10 points entre les deux périodes et en regroupant finalement près de 4 "étudiants" sur 10.

On note avec intérêt que les niveaux "L" et "M" (Master) de l'enseignement supérieur regroupent à eux seuls les 2/3 des projets, aux dépens des niveaux "D" (Doctorat) et du niveau Bac+4 qui n'est plus un niveau de sortie dans le système "LMD".



## Évolution du projet professionnel

La première information rejoint ici celle faite concernant l'évolution du projet étudiantin : entre l'année de Terminale et début 2006, la part des "étudiants" ne sachant pas quel emploi ils souhaitent exercer après leurs études, diminue de moitié (passant de 36% à 18%).



Profession/fonction envisagée	
En Terminale	Début 2006
<b>Enseignant : 27%</b>	<b>Fonction technique** : 19%</b>
<b>Fonction technique* : 26%</b>	<b>Enseignant : 11%</b>
<b>Educateur : 8%</b>	<b>Fonction commerciale : 11%</b>
<b>Travailleur social : 6%</b>	<b>Travailleur social : 9%</b>
<b>Infirmier(e) : 5%</b>	<b>Infirmier(e) : 8%</b>

\* Dont fonction informatique : 10%      \*\* Dont fonction informatique : 7%

En 2006, 4 "étudiants" sur 10 qui ont un projet professionnel en tête, envisagent d'exercer un emploi de catégorie "cadre", 5 sur 10 un emploi de catégorie intermédiaire.

Si la profession "d'enseignant" est celle qui concentre le plus de projets professionnels en Terminale, en 2006 ce n'est plus le cas : seuls 11% des "étudiants" envisagent de devenir "enseignants" alors qu'ils étaient 27% à l'envisager en Terminale.

L'évolution profite essentiellement aux métiers du commerce (et de la finance) du secteur privé, ainsi qu'au métier du secteur médical (infirmière).

En matière de secteur d'emploi, on constate que, parmi les "étudiants" qui formulent un projet professionnel, les proportions font plus que s'inverser entre l'année de Terminale et début 2006 : le secteur privé profite de l'évolution des projets professionnels, gagnant 9 points, alors que le secteur public en perd dans le même temps 10.

- Déjà paru :**
- Eric Grivillers, *Les bacheliers 2004 inscrits en première année de licence, étude LMD, rapport introductif*, USTL-OFIP, juin 2005, 58 pages.
  - Eric Grivillers, *Paroles des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence en 2004/2005, étude LMD, second rapport*, USTL-OFIP, janvier 2006, 70 pages.
  - Eric Grivillers, *Réussite des bacheliers 2004 en première année de licence, étude LMD, troisième rapport*, USTL-OFIP, mai 2006, 66 pages.
  - Eric Grivillers, *Situation en 2005/2006 des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence en 2004/2005, étude LMD, quatrième rapport*, USTL-OFIP, sept. 2006, 80 pages.